

L'ajournement

auparavant tripartite. Voilà que le gouvernement s'en retire et en confie le financement entièrement aux travailleurs et à leurs employeurs.

Que devons-nous conclure de tout cela? Tout d'abord, que le gouvernement s'attaque au déficit dont il ne cesse de parler, mais il le fait sur le dos des chômeurs. Deuxièmement, il tente d'uniformiser le terrain de jeu pour faciliter le libre-échange avec les États-Unis, alors qu'il assurait pendant la campagne électorale que ce n'était pas nécessaire.

J'ai demandé des réponses. J'ai demandé au gouvernement de justifier ces coupures dans le financement de l'assurance-chômage. J'ai demandé combien de travailleurs perdront leurs prestations d'assurance-chômage et jusqu'à quel point. J'ai demandé au gouvernement de nous dire dans quelles régions habitent les travailleurs dont les prestations d'assurance-chômage seront réduites. Je n'ai jamais reçu de réponse.

• (1805)

J'ai demandé comment ces travailleurs dont on réduira l'assurance-chômage feront pour payer leur loyer et leurs provisions. Le gouvernement laissera-t-il les gouvernements provinciaux en porter le fardeau, ou leur donnera-t-il des fonds additionnels?

Enfin, j'ai demandé au ministre de justifier le retrait du financement gouvernemental de ce régime. Comment le gouvernement justifie-t-il ce retrait du financement du régime alors que le gouvernement du Canada y contribue depuis 1941, depuis sa création? Nous aurons maintenant un régime d'assurance-chômage lancé à la dérive et dont le financement est laissé aux travailleurs et à leurs employeurs.

J'espère que nous obtiendrons des réponses à ces questions, non pour moi-même et le Parti libéral, mais pour les Canadiens qui sont très inquiets à ce sujet.

[Français]

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Madame la Présidente, je voudrais mentionner à l'honorable député que le gouvernement a tenu parole, le gouvernement progressiste conservateur a tenu parole, d'une part, de ne pas réduire l'aide accordée aux chômeurs, et d'autre part, le gouvernement progressiste conservateur a tenu parole, puisque les mesures qu'il a annoncées, tant par le biais de l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) que par le biais du ministre des Finances (M. Wilson), ont pour but d'aider les gens qui perdent leur

emploi. Dix pour cent, madame la Présidente, des sommes affectées à l'assurance-chômage iront pour la formation et le recyclage des personnes qui perdent leur emploi. Et cela est ce que j'appelle un gouvernement qui tient parole.

Il est vrai qu'au 1^{er} janvier 1990, les employeurs et les employés contribueront seuls au niveau de l'assurance-chômage. Il est également vrai que la prime va augmenter de 30c. pour les employés et de 42c. pour les employeurs. Mais il est également vrai que cela sera le taux le plus bas payé par les employés et les employeurs durant les six dernières années. Le gouvernement progressiste conservateur a tenu parole.

Il faut également avoir en perspective, lorsque l'on parle du Programme d'assurance-chômage, comme lorsque l'on parle de tous les autres programmes, du problème de l'énorme déficit créé par le gouvernement libéral du temps où il était là. Et nous l'avons dit, madame la Présidente, tant dans le discours du Budget qu'ailleurs, que le gouvernement s'engage, advenant le cas où il y ait des années difficiles, comme on a connues en 1980, 1981 et 1982, à contribuer au régime s'il y a lieu, s'il n'est pas adéquat d'augmenter les primes et qu'il est préférable de laisser augmenter le déficit du fonds de l'assurance-chômage, le gouvernement sera là pour répondre aux besoins et aux attentes des employeurs et des employés.

Et en tout dernier lieu, madame la Présidente, j'aimerais souligner à l'honorable député qui faisait ces commentaires, que les modifications apportées au Programme d'assurance-chômage le sont pour le bien-être économique du Canada, des employés et des employeurs. Elles n'ont aucune espèce de relation avec le dossier du libre-échange.

Vous savez et vous vous en souviendrez, durant la dernière campagne électorale, l'opposition a tenté de faire peur à la population canadienne et québécoise. Ils ont échoué. Nous avons dit, et encore une fois nous tenons parole: Il y a des programmes au Canada. Il y a des programmes sociaux au Canada qui sont différents des États-Unis et qui demeureront différents. Nous avons nos programmes canadiens et nous entendons, comme gouvernement progressiste conservateur, continuer ces programmes-là pour le bien-être et une meilleure qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Voilà le but des modifications au Programme d'assurance-chômage. Et j'espère en terminant, madame la Présidente, qu'enfin mon collègue d'en face aura compris qu'il faut travailler pour l'avenir du Canada et non pas tenter de détruire tout le temps.